



Assistance morale laïque au CHR



Quelle que soit la durée de votre hospitalisation, vous pouvez recevoir, à votre demande ou celle de votre famille, la visite d'un(e) conseiller(ère) laïque. Ce service d'assistance morale est basé sur l'écoute, l'ouverture, et le dialogue en toute discrétion.

Les conseillers moraux peuvent vous répondre et vous apporter leur soutien lors de votre séjour au CHRN, dans le cadre prévu par la loi :

- Vous vous sentez seul ou inquiet par rapport à votre séjour à l'hôpital ?
- Vous avez des appréhensions concernant votre hospitalisation ?
- Vous souhaitez déposer une souffrance, du désespoir, ... ou simplement partager quelques instants de détente et d'autonomie dans le quotidien de votre hospitalisation ?

Votre conseiller moral au cœur de l'hôpital vous invite à faire une pause, au cours d'une discussion ouverte autour de vos attentes. Sa mission consiste aussi à offrir au patient un accès aisé à l'exercice de ses droits citoyens.

Cet entretien se déroulera dans un esprit de compréhension, de tolérance et de respect de vos valeurs et convictions philosophiques.

Pour cela, il suffit d'introduire votre demande :

- En remplissant le formulaire, sous enveloppe fermée, qui vous sera remis à l'entrée ou déposé dans votre chambre (si non, demandez-le) et en le donnant à une infirmière du service.
- En vous adressant à l'accueil du CHRN.

Le bureau est accessible lors des permanences les mardis de 10h à 17h30, et les jeudis de 13h30 à 17h30.



Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP) de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 – 5002 Namur

Personne de contact : Monique Gorreux-Hernu – Tél : 081/74 73 66 – Email : infog@gorreux.be